

À Saint-Denis, le 2 septembre 2022,

À Madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-saint-Denis  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Objet: Préavis de grève pour la période du 5 septembre au 22 octobre 2022

Madame, Messieurs

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour les jours suivants : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 septembre, 1<sup>er</sup>, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21 octobre 2022.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Manque d'effectifs dans les lycées et dans les collèges
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Remplacement des personnels absents
- Défense de la fonction publique
- Amélioration des conditions de travail
- Respect et droits des personnels
- Résistance aux abus de la hiérarchie
- Défense du droit syndical
- Maintien de la journée continue
- Contestation du règlement temps de travail – Région Île de France
- Contre les pressions et abus de pouvoir de la hiérarchie
- Contre l'atteinte à l'exercice du droit syndical
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Titularisation des précaires
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Je vous prie de croire, madame, messieurs, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL  
Jules Siran, co-secrétaire général académique

